

COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations



Conseil Communautaire

Séance du Jeudi 24 Juin 2021

Nombre de membres en exercice : 61
 Nombre de membres présents : 40
 Nombre de membres ayant
 donné pouvoir : 8
 Nombre de membres excusés : 6
 Nombre de membres absents : 7

Date de convocation :
 18 juin 2021

Acte rendu exécutoire après visa du
 contrôle de légalité le :

1^{er} JUL. 2021

et affichage le :

1^{er} JUL. 2021

7 - Finances Locales
 7.10 - Divers

Objet : Prise de compétence « Mobilités » au 1^{er} juillet 2021
Véhicules en autopartage – Tarifs de location

L'an 2021, le 24 juin à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 18 juin 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 18 juin 2021.

Mme Marie-Noëlle BALLÉ a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE					X
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY				X	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER			X : Mme Valérie DESQUESNE		

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE				X	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Christian MARIETTE	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON					X
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON	X				
Mme Cyndi THOMAS					X

D2021-6-4-4b

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU					X
Mme Isabelle BACHELOT				X	
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU				X	
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER	X				
Mme Sabrina SCOLA			X : M. Frédéric BROGNIART		

VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLE	X				
Mme Cindy BAUDRON	X				
M. Lucien BAZIN			X : Mme Annie ROSSI		
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE			X : Mme Annie ROSSI		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY				X	
Mme Marie-Odile MOREL			X : M. Marc ANDREU SABATER		
Mme Valérie OLLIVIER				X	
M. Régis PICOT			X : Mme Nicole DESMOTTES		
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	40	0	8	6	7
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	40				
Quorum En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)	21				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*) *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)	48				

Mme Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni en séance le 14 juin 2021, il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré, de fixer les tarifs de location du service des véhicules en autopartage de la manière suivante.

Etant précisé que l'encaissement des recettes est réalisé par le gestionnaire de la plateforme d'autopartage la société CLEM pour les deux communes.

➤ Location des véhicules depuis la commune de Vire Normandie

	Journée complète 5h30/21h30	Demi-journée 5h30/12h30 ou 13h30/21h30
Véhicule avec permis	10 €	6 €
Caution	350 €	
Frais de gestion	4 €/ mois uniquement si utilisation (encaissés et conservés par CLEM)	

*Le nombre de réservations par usager est limité à 10 jours/mois civile ou 20 demi-journées. Les usagers peuvent réserver dans un délai maximum de 10 jours en amont de la période de location.

➤ Location des véhicules depuis la commune de Condé-en-Normandie

Tarification par créneaux horaires	
Matin (05h30-13h30)	5 €
Après-midi (13h30-21h30)	5 €
Journée (05h30-21h30)	10 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0
 Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
 Au registre suivent les signatures.

Le Président,
 M. Marc ANDREU SABATER

